

3002062



Le 25 FEV. 2010

Dépôt N°

2007 B1222

"B.O.S. AMÉNAGEMENT"

Société à responsabilité limitée au capital de 70 000 Euros

siège social : 10 rue des Veyettes - Z.I. Sud-Est

35000 RENNES

R.C.S. RENNES 499 160 026

EXTRAIT

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE

L'an deux mille dix

Le 9 FEVRIER

A heures

La société "GROUPE TÉGÉO", société à responsabilité limitée au capital de 77 500 Euros, dont le siège social est situé à RENNES (35) - 10 rue des Veyettes - ZI Sud-Est à RENNES (35), et qui est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 515 067 197, représentée par Messieurs Thomass ROUILLÉ, Guillaume PAUTTE et Olivier JAMES, co-gérants, titulaire de l'intégralité des 7 000 parts sociales composant le capital de la Société "B.O.S. AMÉNAGEMENT", société à responsabilité limitée au capital de 70 000 Euros, dont le siège social est situé à RENNES (35) - 10 rue des Veyettes - Z.I. Sud-Est et qui est immatriculée au R.C.S. de RENNES sous le numéro 499 160 026, s'est prononcée sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

.../...

- transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- questions diverses.

La société "GROUPE TÉGÉO", a pris, en sa qualité d'associée unique, les décisions suivantes :

.../...

QUATRIÈME DÉCISION

L'associée unique décide de transférer le siège social de RENNES (35000) - 10 rue des Veyettes - Z.I. Sud-Est à ST JACQUES DE LA LANDE (35136) - 24 avenue de Bellevue - Z.I. de la Haie des Cognets, à compter de ce jour.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

"ARTICLE 4 - Siège social

Le siège social est fixé au : 24 avenue de Bellevue - Z.I. de la Haie des Cognets - 35136 ST JACQUES DE LA LANDE."

Le reste sans changement.

CINQUIÈME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs à la société d'avocats "GILOIS-BERNADAC-AVIGNON", S.E.L.A.R.L. au capital de 63 200 Euros, sise à RENNES (35) - 11 quai Chateaubriand immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 493 675 904 pour accomplir toutes formalités et effectuer tous dépôts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique, après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

L'associée unique

La société "GROUPE TÉGÉO"

par Messieurs Thomas ROUILLÉ, Guillaume PAUTTE et Olivier JAMES

